

UNE FOUINE DANS MA MAISON



Quelques éléments de biologie et d'écologie

La fouine mesure de 35 à 50 cm et se caractérise par un pelage dense, de couleur brun-gris foncé, une bavette blanche qui s'étend sur les pattes avant et une queue touffue.

Contrairement à la martre, forestière, qui lui ressemble beaucoup, la fouine fréquente davantage les lieux habités par l'homme. On la trouve tantôt dans les bâtiments des villages de campagne, tantôt en pleine ville où elle met à profit les parcs et jardins des quartiers résidentiels, voire les chantiers de construction. Ses gîtes peuvent se trouver dans un tas de bois, un terrier, un arbre ou dans des meules de paille. Elle en occupera plusieurs au cours d'une année et changera régulièrement, surtout à la fin de l'été. Elle s'adapte en outre à tout type d'habitat humain thermiquement favorable à son établissement, tels que les greniers, les étables, etc.

Nocturne, elle reste discrète et peu visible, excepté pendant le rut où ses cris et les poursuites peuvent être entendues. Dans les semaines qui suivent la mise bas, la femelle s'absente de plus en plus longtemps pour aller chasser.

La fouine est omnivore et opportuniste. En fonction de son habitat (ville, campagne) et du type de ressource exploitable, elle aura un régime alimentaire différent. Il est toutefois principalement composé de fruits sauvages, de petits mammifères (rongeurs) et de mollusques.

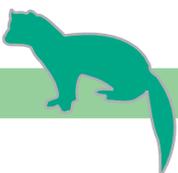


R. MAIER © Active



Cycle de vie

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
<i>Implantation de l'embryon</i>												
<i>Naissances (2 à 5 petits)</i>												
<i>Lactation</i>												
<i>Sevrage et accouplement</i>												
Période critique												



Détecter la fouine

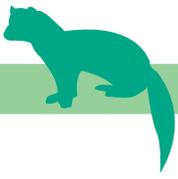


◀ Empreintes (3 cm de longueur)

▶ Oeuf portant les traces des canines de fouine dues au transport



© GMHL



Pourquoi protéger les fouines ?

- ▶ La fouine consomme bon nombre de petits mammifères et empêche ainsi leur pénétration et leur prolifération dans la zone qu'elle occupe, plus efficacement qu'un chat ou un chien.
- ▶ Les animaux domestiques en revanche (poules, pigeons,...) ne subissent de dommages qu'exceptionnellement.
- ▶ La fouine occupe plusieurs gîtes, elle peut donc ne rester que quelques jours, si le gîte ne lui convient plus en termes de nourriture et de température.
- ▶ Les bruits qu'elle peut engendrer sont occasionnels et dépendants de la période d'activité.
- ▶ La fouine a vu ses possibilités de trouver un gîte convenable (arbre creux, bâtiment désaffecté...) se raréfier d'années en années, la contraignant à se rendre de plus en plus près des habitations pour accomplir son cycle de vie.
- ▶ Elle est victime de la route, des intoxications volontaires (strictement interdites !), ou involontaires par l'action d'autres substances utilisées dans la lutte contre les rongeurs par exemple.



Conflits et solutions proposées

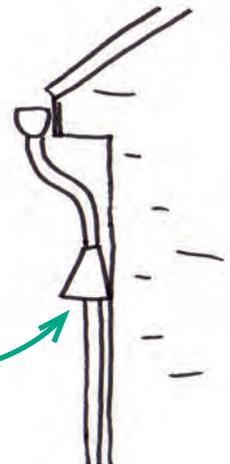
UNE FOUINE S'EST INSTALLÉE DANS MON GRENIER ET DEVIENT GÊNANTE

- ▶ Si une seule fouine s'est installée, les problèmes ne seront pas importants et ne persisteront pas. S'il s'agit d'une femelle et de ses petits, il peut être envisagé de les faire partir.
- ▶ Si le bâtiment est fermé, le mieux est de repérer les points d'entrée de la fouine (quelques centimètres suffisent) et de les obturer. Ceci empêche également la pénétration d'autres hôtes plus indésirables (rats...). Cette opération doit être effectuée de préférence à la fin de l'été quand les jeunes sont sevrés et se dispersent.
- ▶ Il faut également repérer les « rampes d'accès », tels que les plantes grimpantes le long de la maison, ou les gouttières et aménager des structures qui empêchent les fouines de monter vers les combles par exemple (grillages, dispositifs en entonnoir, fils électriques sur une façade...).



◀ Collier à pointes - dit Stop minou
- à disposer à au moins 2,5 m de hauteur
(marque ©Schwegler)

Cône anti-fouine sur une gouttière

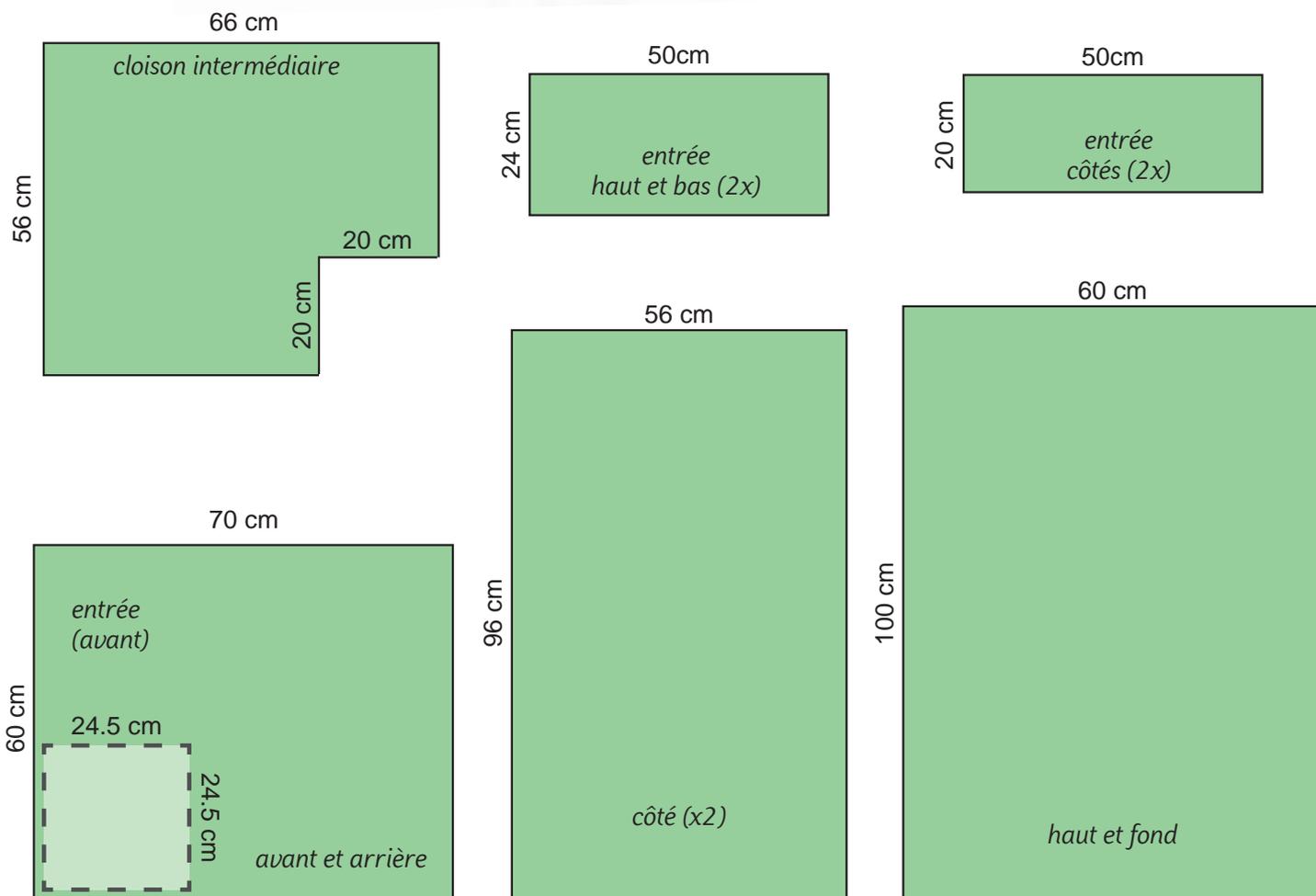
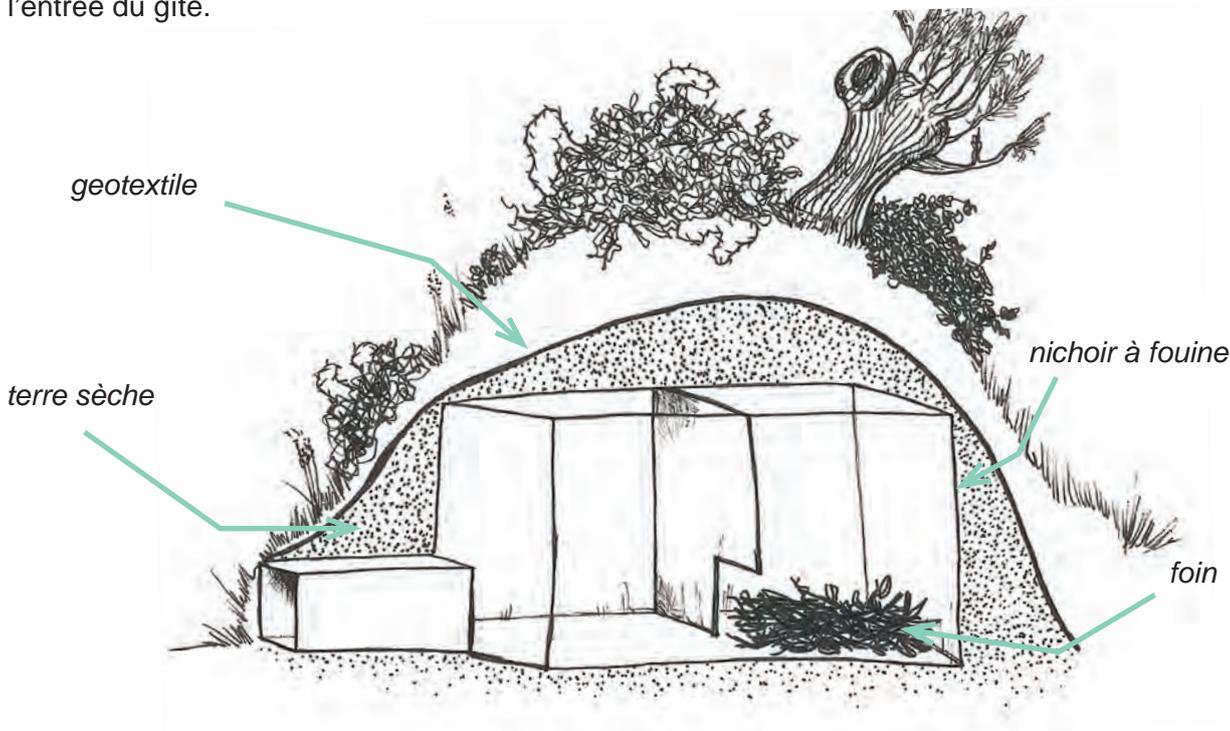


- ▶ La fouine est sensible aux odeurs fortes. Dans un endroit peu aéré et en des points choisis (points de passages récurrents, crottières...), déposez des chiffons imprégnés d'eau de Cologne ou d'essence de térébenthine qui s'avère être la plus efficace, notamment au niveau des voies d'accès de ces animaux. D'autres produits naturels sont vendus à ce titre (anti-caranassier ©Valliance par exemple à 8,80 euros le flacon), et doivent être appliqués tous les 2 ou 3 jours pendant 2 à 3 semaines.
- ▶ D'autres types de dérangements peuvent être mis en place, avec des résultats plus ou moins efficaces (lumières fortes et bruits de radio). Les courants d'air peuvent également la faire fuir.
- ▶ Choissant son gîte pour sa chaleur, une variation de température peut faire fuir la fouine.
- ▶ Si la fouine est classée nuisible dans votre département, un piège cage peut être installé. **Seul un piégeur agréé est autorisé à effectuer ce prélèvement et le classement varie d'une année à l'autre, aussi faut-il bien s'informer au préalable.** Sachez que les animaux capturés dans ce cas-là sont mis à mort.

Le GMHL n'est pas agréé pour effectuer des piégeages de fouines.

JE SOUHAITE OFFRIR UN GÎTE ALTERNATIF À UNE FOUINE

► On pourra proposer aux fouines un gîte dans un tas de bois ou de paille, pour pallier la perte d'accès au grenier ou à la grange. Jean-François Noblet conseille une boîte en bois dans lequel on déposera des matériaux chaud (paille) et des aliments (œufs, fruits), supplémentés par des crottes de fouines placées à l'entrée du gîte.



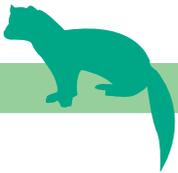
Pour des planches de 2 cm d'épaisseur

SI LA COHABITATION EST IMPOSSIBLE

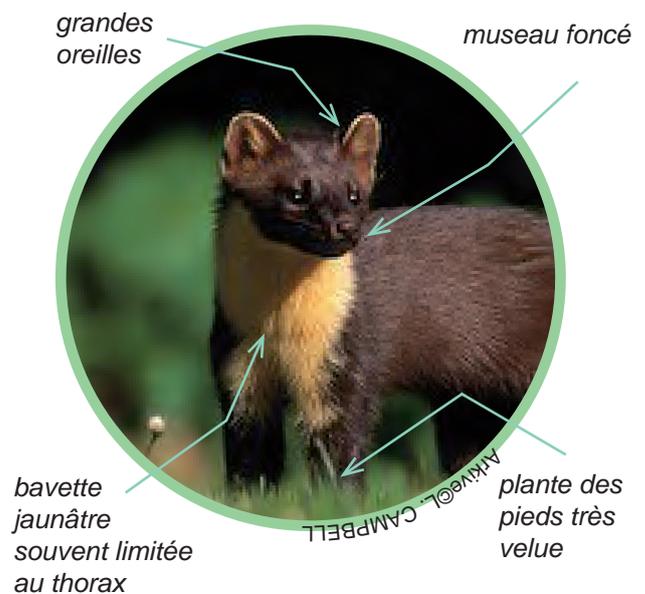
Le mieux est de faire fuir l'animal après l'émancipation des jeunes par les méthodes proposées précédemment (parfum, bruits...) et d'opérer les travaux après le crépuscule (sortie de l'animal qui part chasser).

Il convient de boucher les trous d'accès (trous supérieurs dès 8 cm de diamètre) ou d'empêcher l'arrivée des animaux par les techniques précitées.

Une maison reste un gîte potentiel tant qu'elle est accessible !



Fouine ou martre ?



Informations complémentaires

- Brochure « la fouine au Luxembourg », dont la situation est similaire à la France : http://documentation.bruxellesenvironnement.be/documents/Infofiche_Fouine_FC.PDF?langtype=2060
- Brochure : « La fouine : que faire en cas de cohabitation difficile ? » : <http://environnement.wallonie.be/publi/education/fouine.pdf>
- Ouvrage : « La Nature sous son toit : hommes et bêtes, comment cohabiter ? », Jean-François NOBLET, éditions Delachaux et Niestlé, 2006, pp : 53-60.